

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, et Messieurs et Chers Collègues,

La réalisation des travaux d'aménagement du Boulevard Vauban entre dans le cadre du programme de Voirie 1975. Le Bureau d'Etudes SECMO à qui a été confiée l'étude du projet, vient de me faire parvenir le dossier d'appel d'offres.

Cette opération sera financée au moyen de la subvention du Fonds Routier et de l'emprunt qui a été contracté auprès de Ya C. D. C.

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le dossier qui vous est présenté
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise qui aura fait l'offre la plus avantageuse.

Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

LE MAIRE donne lecture de l'avis des Commissions de Finances et de Travaux Publics :

"Les Commissions sont favorables à l'aménagement proposé. Toutefois, elles conditionnent ce projet à une abondante plantation d'arbres sur au moins l'un des côtés de la voie."

LE MAIRE - Le Boulevard VAUBAN se situe entre l'actuelle construction SIDR Vauban et la digue du Butor.

Des voies de dégagement des véhicules sont prévues dans le plan de circulation.

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

*pour le Prefet et par delegation*

*le Directeur des Finances*

*et des Collectivités locales*

*Signe: Paul PASTOR*

*pour copie conforme*

*Saint Denis le 18 Octobre 76*

*le chef de Bureau delegue*

*J. LACOSTE*